

Quand les jeunes poussent, l'agriculture grandit

ACQUIS SYNDICAUX 2009



L'année 2009 aura été marquée par une forte mobilisation du réseau JA de tous les instants en réponse notamment à la crise que traverse le monde agricole.

De la mise en œuvre du nouveau dispositif à l'installation jusqu'à l'obtention des mesures conjoncturelles annoncée en octobre par le président de la République, JA a poursuivi son implication à tous les niveaux pour permettre à des jeunes de devenir agriculteur demain.

Le travail réalisé en 2009 s'est concrétisé par des acquis qui correspondent au fruit de la mobilisation de tout un réseau, du canton au national.

Je t'invite à communiquer largement sur ces acquis, tant dans le réseau Jeunes Agriculteurs, en assemblée générale cantonale et départementale, qu'auprès des autres agriculteurs et des médias (presse agricole et générale).

Ce document correspond aux acquis nationaux, ils sont à compléter avec les résultats spécifiques à ton département.

Il est primordial de diffuser ces informations pour favoriser l'implication de chacun. Et n'oublie pas d'exposer ce que serait la situation aujourd'hui, sans l'implication et l'engagement des femmes et hommes du réseau JA.

Notre ambition reste intacte. Notre engagement doit servir les jeunes installés et favoriser l'entrée des nouveaux. Des défis, le réseau JA en a relevé plus d'un, et nous ne changerons pas de cap !

Jérôme VOLLE
Secrétaire général

Renouvellement des Générations en Agriculture

Mise en œuvre du nouvel accompagnement dans les départements

Suite aux longues négociations, les textes relatifs au nouvel accompagnement sont enfin parus, permettant la mise en œuvre concrète du dispositif sur le terrain début 2009.

Des mesures transitoires ont pu être obtenues, facilitant le passage de relai entre les deux dispositifs sans pénaliser les dossiers en cours.

Primevère : du concret !

Lauréat de l'appel à projet CasDar 2007, Primevère a pour objectif d'aider à la mise en place du nouvel accompagnement : le moment était donc venu, début 2009, pour JA, de sortir sa carte Primevère (et son bâton de pèlerin) pour rassembler toutes les OPA autour des mêmes objectifs. Le projet permet de réunir autour de la table tous les acteurs, y compris le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, concernés par le nouvel accompagnement. C'est l'occasion de mutualiser les ressources, d'harmoniser les messages, de partager et de construire des outils communs dans l'intérêt de tous les futurs agriculteurs.

Si ces outils ont tout d'abord été nationaux, c'est pour répondre rapidement aux besoins identifiés sur le terrain lors de la mise en œuvre concrète du nouvel accompagnement : le logiciel de suivi du candidat Sphinx Installation ainsi que la nouvelle trame d'autodiagnostic en sont des exemples. Désormais, il s'agit de s'appuyer sur les 11 départements pilotes identifiés dans chaque région syndicale pour étendre la démarche et mutualiser sur les 3 étapes du nouvel accompagnement ainsi que sur le PDE et la formation des conseillers.

Primevère devient un véritable réseau technique pour un pilotage politique JA de l'installation !

Pour pouvoir partager tous les documents, les dates de réunion, etc. : visitez le blog <http://www.installagri.educaagri.fr/>.

L'observatoire s'enrichit visuellement et statistiquement : rendez-vous sur

<http://www.installagri.net/>!

A cette adresse, vous retrouverez l'Observatoire National de l'Installation et de la Transmission, outil...

- impulsé par la volonté de Jeunes Agriculteurs et du GIE des ADASEA de disposer de plus de visibilité sur l'installation et la transmission en France,
- issu d'une collaboration étroite avec la CCMSA,
- construit en partenariat avec l'APCA, Sesame, la FNSEA, la Fnsafer, l'ASP (ex Cnasea) et avec le soutien du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (projet ayant bénéficié de fonds CasDar).

Si le projet CasDar touche à sa fin, il n'est pas question pour les différents partenaires de laisser tomber l'outil, qui a été au cours de l'année largement amélioré, tant sur la forme que sur le fond ! On y retrouve désormais non seulement des données sur toutes les installations, aidées ou non par l'Etat, mais aussi celles des territoires : densité, foncier agricole libérable, etc.

Si la pertinence de l'Observatoire n'est plus à démontrer, il reste cependant à convaincre les financeurs potentiels, tels que l'Etat. L'Observatoire fait d'ores-et-déjà l'objet de développements locaux : les collectivités y voient en effet un véritable outil d'aide à la décision local !



Une prise en charge par VIVEA des formations PPP

En dehors des stages 21h, des stages pratiques et des formations diplômantes, VIVEA s'est engagé à financer toutes les formations des porteurs de projet, dans le cadre de leur plan de professionnalisation personnalisé.

Les financements prévus sont limités à 70h de formation par porteur de projet et par département en moyenne sur l'année.

Le financement par VIVEA a été rendu possible par l'adoption de l'amendement porté par Jeunes Agriculteurs dans le cadre de la loi relative à l'orientation à la formation professionnelle tout au long de la vie votée en octobre 2009.

Le conseil d'administration s'apprête même à entériner la possibilité de financer des formations « émergence de projet » sur attestation du Point Info Installation, avant même l'agrément du PPP.

RGA : pour plus de cohérence, renforçons les partenariats !

La rénovation de l'accompagnement à l'installation est pour JA le moment ou jamais de renforcer le travail multi-partenarial sur l'installation et la transmission. En plus du projet Primevère de mutualisation inter-réseaux, il s'agit également de rassembler les OPA autour de Jeunes Agriculteurs, pour les jeunes agriculteurs ! La journée commune JA – FNSEA - GIE ADASEA - APCA organisée le 13 mai a ainsi permis aux responsables nationaux de parler d'une même voix à l'ensemble des professionnels et équipes administratives de ces réseaux. Moment d'échange indispensable mais aussi mot d'ordre fédérateur : travailler ensemble dans l'intérêt de tous les jeunes agriculteurs ! JA doit être plus que jamais force de rassemblement sur le RGA !

Modulation des DJA

La gestion des enveloppes relève désormais de la compétence de l'échelon régional. La DRAF répartit son enveloppe dans les départements en fonction des besoins. Cette nouvelle gestion, héritée de la RGPP, a bouleversé le fonctionnement de majoration des DJA en zone périurbaine et en installation ovin-viande, remettant en cause le principe de majoration, alors que le financement existait.

Une note de service est finalement sortie en octobre 2009 pour permettre aux DDEA de dépasser leur moyenne départementale de 20% afin de majorer certaines DJA pour les installations ovins-viande et périurbaines. Cette majoration est cependant contrainte à l'enveloppe disponible en région.

La transmission de nouveau à l'ordre du jour

2009 a été l'année de la transmission. Sujet de prédilection du rapport d'orientation JA, la transmission est un thème central dans les contributions JA pour la Loi de Modernisation Agricole.

Le financement de l'installation

Malgré une absence remarquée lors de la présentation du budget, l'installation des jeunes reste une priorité, elle bénéficie d'une légère hausse de ses crédits soit 154,5 millions d'euros contre 152 millions l'an dernier.



Outre Mer

Le travail réalisé depuis un an et demi par Jeunes Agriculteurs Outre-mer a eu pour effet de se faire reconnaître comme acteur incontournable sur l'installation auprès des pouvoirs publics (Ministère de l'Agriculture et Secrétariat de l'Outre-mer). Ce qui n'était pas le cas jusque là. Les nombreuses rencontres effectuées ces derniers mois laissent présager que JA Outre Mer ne sera plus oublié des débats à l'avenir.

Promotion du métier - Communication auprès des jeunes

Suite à l'accord-cadre signé avec les ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture, une mallette pédagogique a été élaborée ainsi qu'une charte pour mieux communiquer ensemble avec la FNSEA, l'ANEFA et l'APCA.

Le relooking de l'identité visuelle de « Demain je serai paysan ! » est très positif, plus jeune, ce qui permet d'interpeller un plus grand nombre de jeunes et d'acteurs du monde agricole sur la démarche JA.

JA Mag: 60 ans, une nouvelle formule et une récompense !

La nouvelle formule du JA mag a été lancée à l'occasion du SIA 2009. Une nouvelle formule couronnée par une récompense : le 3e prix de la meilleure initiative éditoriale dans le cadre du concours annuel organisé par la Fédération nationale de la presse spécialisée. Il y avait 105 concurrents! Côté lecteurs, le succès est également au rendez-vous : 76 % d'entre eux du JA mag sont satisfaits des infos et du contenu diffusés, et 71 % le sont de sa mise en page.

Formation

La professionnalisation des responsables agricoles se poursuit au même titre que celle des salariés du réseau Jeunes Agriculteurs. De nombreuses formations notamment sur la prospective de la problématique « Organisation inter filières » et « foncier » ont vu le jour en 2009. Des formations sur le média training, la communication, sur le financement des structures JA et l'accompagnement des porteurs de projet dans un nouveau dispositif d'installation ont bénéficié aux responsables du réseau JA et ses animateurs.

Jeunes Agriculteurs réussit par ailleurs à garder Vivea comme un partenaire financier et technique privilégié dans la mise en œuvre du nouveau dispositif d'accompagnement de l'installation.

Les différentes rencontres d'OPA nationales pour la signature d'une convention autour de la mise en œuvre commune de formations de responsables nous confortent dans l'importance de poursuivre notre travail en tant que vivier de responsables et école de la profession agricole.

Remplacement

Prolongation jusqu'à fin 2010 du crédit d'impôt pour remplacement pour congés.



Mobilisations 16 octobre

Suite aux mobilisations du 1er et du 16 octobre, Jeunes Agriculteurs a obtenu

- Un volume d'un milliard d'euros de prêts bancaires pour des prêts de trésorerie ou consolidation, sur 5 ans, avec un an de différé, à un taux d'emprunt de 1,5%, ramené à 1% pour les jeunes agriculteurs. Cette bonification de prêts correspond à une enveloppe dégagée de 60 millions d'euros par l'Etat.
- 650 millions d'euros d'aides d'Etat répartis :
 - 200 millions d'euros pour la prise en charge des intérêts d'emprunt pour les agriculteurs en difficulté
 - 50 millions de prise en charge de cotisations MSA
 - 50 millions de prise en charge de la TFNB
 - 170 millions de prise en charge de la TIPP et la TICGN
 - 75% de prise en charge de la taxe carbone mise en place en 2010

Le président de la République s'est engagé sur :

- la priorité d'accès à ce plan pour les jeunes agriculteurs et les récents investisseurs
- une mise en œuvre simplifiée et rapide de l'ensemble de ce plan de soutien (avant la fin de l'année 2009).

Ces mesures conjoncturelles vont permettre à ceux qui ont des difficultés de passer un cap. Mais Jeunes Agriculteurs attend des mesures structurelles notamment sur l'organisation économique et la régulation des marchés.

Dossier lait

La filière laitière rencontre une crise sans précédent. Face à la pression exercée par Jeunes Agriculteurs depuis le début de la crise, le ministre a annoncé :

- En juin 2009 : 30 millions d'euros d'aides supplémentaires spécifiques au secteur laitier dont 18 millions d'euros pour le fond d'allègement des charges (FAC). Une partie de cette enveloppe permettra aussi de renforcer le dispositif de modernisation des bâtiments d'élevage. Cette enveloppe sera prioritaire pour les jeunes agriculteurs ou les récents investisseurs ;
- le 15 septembre 2009 : 30 millions d'euros pour les filières d'élevage laitier et porcin. Cette somme doit selon le ministre de l'Agriculture, « permettre d'avancer dans l'organisation et la structuration de nos filières ».


La Commission a déjà entamé la procédure visant à permettre aux États membres de verser, à titre temporaire, des aides « de minimis » plafonnées à 15 000 euros par producteur.

La très forte mobilisation des JA le 16 octobre a abouti au déblocage de 280 millions d'euros par la Commission pour le secteur laitier européen. Jeunes Agriculteurs reste très attentif aux critères selon lesquels cette aide sera distribuée.

Toutes ces mesures sont très insuffisantes. Jeunes Agriculteurs poursuit sans relâche la promotion de son Projet « Lait » et reste mobilisé pour que la filière ne soit pas abandonnée à la loi du « tout marché ».

Dossier porcin

Jeunes Agriculteurs qui est présent au sein des organisations nationales porcines (FNP et Inaporc) a appuyé les demandes d'aides économiques aux éleveurs. Face à ces demandes, le ministre de l'Agriculture Michel Barnier a annoncé le 6 avril 2009, un plan de soutien doté de 6 M€, permettant aux banques de débloquer 33 millions d'euros :

- 1 M€ pour l'allègement des annuités de 2009 des emprunts à court, moyen et long terme,
 - 3 M€ pour la bonification de taux permettant de dégager 30 M€,
 - 2 M€ pour le soutien aux entreprises.
- 

Le ministre Bruno Lemaire a aussi annoncé 30 millions d'euros supplémentaires pour les filières d'élevage laitier et porcin, au SPACE, à Rennes le 15 septembre 2009.

Dossier ovin

La production ovine connaît une conjoncture difficile. Les réflexions se sont particulièrement concentrées sur le bilan de santé de la PAC. A ce titre, le rééquilibrage demandé par Jeunes Agriculteurs a été obtenu :

- Au travers de l'article 68, 125 M€ d'euros seront réattribués à la filière ovine (10 millions à la filière caprine). Cette aide à la tête sera majorée pour les éleveurs adhérents à une OP commerciale en 2010 ou qui auront conclu un contrat de commercialisation selon le modèle de contrat type établi par l'interprofession.
- L'élevage ovin pourra aussi bénéficier au travers de l'article 63, du soutien à l'herbe productive s'il rentre dans le cadre fixé (taux de chargement). Pour bénéficier de ces décisions, les 50 % d'aides encore couplées de la prime à la brebis sont totalement découplées.
- Les agnelles de renouvellement de plus de 6 mois au 15 mai qui remplacent les brebis de réforme déclarées dans l'effectif pourront également bénéficier de la nouvelle aide si elles ont été identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance.

Le projet « Reconquête ovine », mené par l'ensemble de la filière, a confirmé l'importance de nos axes de travail et notre légitimité à être force de propositions, en plaçant l'installation comme un pilier fondamental.

Aujourd'hui, au-delà des aides annoncées, Jeunes Agriculteurs plaide pour une revalorisation des prix et une contractualisation accrue pour maintenir durablement les revenus et redynamiser la production et la filière.

Dossier viande bovine

Suite à la non application des accords interprofessionnels et à la mobilisation de Jeunes Agriculteurs et de la FNB, les acteurs interprofessionnels se sont retrouvés autour de la table sous l'égide du ministère de l'Agriculture. A l'issue de cette rencontre, la création d'un groupe de travail interprofessionnel a été annoncée.

La filière attendait du bilan de santé de la PAC, la prise en compte de la production herbagère. Ceci est engagé au travers de l'article 63 et du soutien à l'herbe productive.

Jeunes Agriculteurs continue de travailler avec l'ensemble de la filière sur deux points primordiaux :

- Le regroupement de l'offre
- Le plan d'engraissement contractualisé

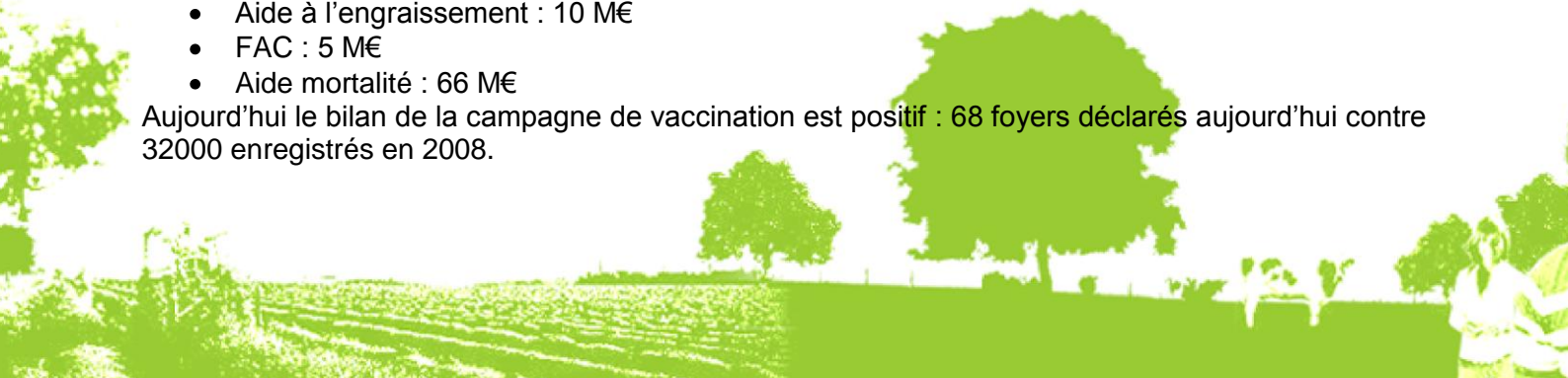
Dossier FCO

Pour la quatrième année consécutive la FCO a frappé les élevages bovins et ovins français. Malgré les demandes répétées de la profession, les aides économiques sont toujours appliquées sous le régime des « minimis » (7500€ passés à 15000€ depuis).

Les aides obtenues ont été diverses :

- Aide au maintien des animaux sur les exploitations : 20 M€
- Aide à l'engraissement : 10 M€
- FAC : 5 M€
- Aide mortalité : 66 M€

Aujourd'hui le bilan de la campagne de vaccination est positif : 68 foyers déclarés aujourd'hui contre 32000 enregistrés en 2008.



La gratuité de la vaccination obligatoire pour la campagne 2010 a été obtenue. L'Etat a débloqué 98 millions d'euros pour la prise en charge des vaccins et des frais vétérinaire. Jeunes Agriculteurs reste mobilisé pour obtenir le droit pour l'éleveur de vacciner lui-même ses animaux.

Energie

Dans le cadre du Plan de Performance Energétique qui finance diagnostics et investissements pour l'économie d'énergie, la priorité aux jeunes et la majoration des aides ont été obtenus.

Phytoprotecteurs

Un pas vers l'harmonisation européenne a été fait en janvier 2009 avec l'adoption du nouveau règlement sur la mise en marché des phytos qui développe la reconnaissance mutuelle des AMM.

Viticulture

Coupage n'est pas rosé : suite à une mobilisation exceptionnelle des parlementaires et des producteurs de vin européens, l'interdiction de production du rosé par coupage a pu être maintenue. Suite à un travail fort auprès des parlementaires français, grâce aux actions d'associations comme vin et société et l'honneur du vin, la profession a pu éviter que la loi Hôpital Patients Santé Territoire ne condamne la promotion des vins.

La première mesure de l'enveloppe nationale de l'OCM a été la restructuration du vignoble avec 56 millions d'euros consommés.

Nous avons obtenu que les mesures de la « conférence des revenus » soient étendues aux viticulteurs en situation difficile et que les mesures de crise de 2008 (exonération de TFNB, allègements de charges sociales) soient reconduites.

Fruits et légumes

Pour la majorité des fruits et légumes, une AOP nationale de gouvernance a été reconnue. Été 2009 : une majoration JA a été obtenue pour les aides de crise.

Agriculture biologique

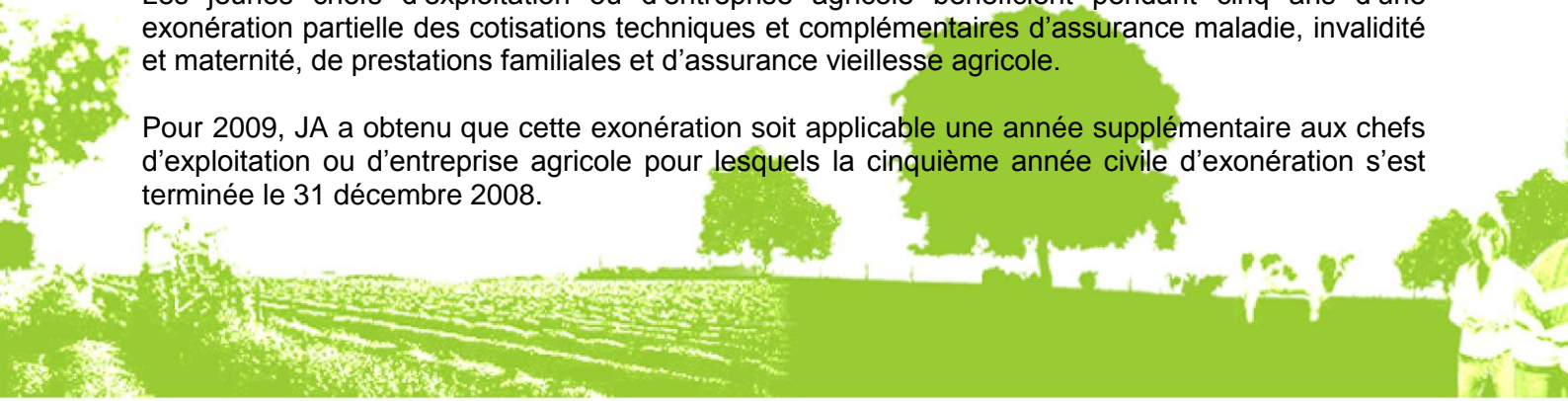
Exonération facultative de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des terrains agricoles exploités selon le mode de production biologique.

Le doublement du plafond crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique.

Cotisations sociales

Les jeunes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole bénéficient pendant cinq ans d'une exonération partielle des cotisations techniques et complémentaires d'assurance maladie, invalidité et maternité, de prestations familiales et d'assurance vieillesse agricole.

Pour 2009, JA a obtenu que cette exonération soit applicable une année supplémentaire aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole pour lesquels la cinquième année civile d'exonération s'est terminée le 31 décembre 2008.



Relations commerciales

L'ensemble des mobilisations syndicales récentes, JA en tête, ont contribué à rallier les consommateurs et l'opinion à la cause des producteurs face à une distribution qui ne peut plus aussi facilement se poser en défenseur du pouvoir d'achat.

Nous avons obtenu une véritable accélération des travaux de l'observatoire des prix et des marges qui a déjà publié ses résultats sur le porc, le lait et les fruits et légumes

Suite aux actions de juin, la DGCCRF a accepté de mettre en place des brigades de contrôle pour repérer les pratiques commerciales abusives et permettre leur sanction. Une première concrétisation vient d'arriver avec l'assignation par l'état des enseignes devant les tribunaux de commerce.

DPU campagne 2009

Pour le programme national « installation » et les programmes départementaux, le plafond de la valeur des DPU est relevé à la valeur de la moyenne nationale. Ainsi, les DPU issus des réserves sont attribués à la valeur maximale entre la valeur départementale et la valeur moyenne nationale.



Jeunes Agriculteurs

Jeunes Agriculteurs

Service syndical

14, rue La Boétie - 75008 Paris

Tél. : 01 42 65 17 51 – Fax : 01 47 42 62 84

www.jeunes-agriculteurs.fr

